

Consignes du chef d'établissement d'accueil

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Votre enfant est affecté en 2DE ou en 1ère STMG au lycée de Valognes pour la rentrée 2024-2025.

Les inscriptions auront lieu cette année du mercredi 26 juin après-midi au mardi 2 juillet selon les modalités décrites dans ce document.

NIVEAU 2DE : Inscription en ligne via les téléservices (se reporter au NB 2 pour les élèves issus d'un collège privé)

L'inscription en ligne est accessible en cliquant sur le lien suivant Cliquez ici

Ce service sera opérationnel dès les résultats de l'affectation en 2DE du 26 juin jusqu'au 2 juillet 2024. Les documents papier demandés seront à déposer à la vie scolaire sur cette même période.

C'est un service en continu (24H/24 et 7j/7) depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur. Pour cela vous avez besoin de vos codes parents EduConnect que votre collège vous a fournis. Conservez-les car Educonnect vous permettra de continuer à suivre la scolarité de votre enfant jusqu'à la classe de Terminale.

L'inscription en ligne vous permet :

- de procéder à l'inscription administrative de votre enfant dans son lycée en précisant le régime (internat, demi-pension, externat) ;
- de choisir des enseignements facultatifs (non obligatoire) ;
- de vérifier et de compléter vos informations administratives et celles de votre enfant. N'oubliez pas de mettre votre adresse mail ;
- de demander l'étude automatique de votre droit à bourse ;
- de déposer certains documents en ligne si l'établissement le permet ;
- d'être invités à télécharger des documents ; à les renseigner et à venir ensuite les déposer au lycée entre le jeudi 27 juin et le mardi 2 juillet ;
- de valider l'inscription et obtenir un récapitulatif.

Une fois que vous avez validé en ligne l'inscription, l'autre représentant légal de l'enfant peut se connecter à son tour au service pour :

- prendre connaissance des détails de l'inscription (formation, options, etc.) ;
- vérifier et mettre à jour, si besoin, ses propres données administratives ;
- accepter l'étude automatique de son droit à bourse si vous n'avez pas déjà fait cette demande.

Explications en vidéo : <https://tube-numerique-educatif.apps.education.fr/w/m6EGeeMAbUMVvLexzkLAWj>

NB 1 : Pour les familles qui ne souhaitent pas inscrire leur enfant par le biais de la télé-inscription, une procédure « papier » est possible. **

NB 2 : Pour les familles dont les enfants sont scolarisés en **établissement privé**, l'inscription en ligne n'est pas possible. **

**Les inscriptions auront lieu du mercredi 26 juin au mardi 2 juillet 2024 après les résultats d'affectation. Le dossier sera téléchargeable sur le site du lycée ou à récupérer au secrétariat du lycée.

<https://www.lycee-valognes.fr/vie-scolaire/inscriptions/>

NIVEAU 1ère STMG : Procédure d'inscription « papier »

Pour les élèves du lycée Cornat affectés en 1ère STMG, un dossier de ré-inscription a déjà été renseigné et déposé par votre enfant au secrétariat. Il n'est pas nécessaire de refaire un dossier. Les élèves seront ré-inscrits automatiquement.

Pour les élèves hors secteur affectés en 1ère STMG au lycée, les inscriptions auront lieu du mercredi 26 juin au mardi 2 juillet 2024 après les résultats d'affectation.

Le dossier sera téléchargeable sur le site du lycée ou à récupérer au secrétariat du lycée.

<https://www.lycee-valognes.fr/vie-scolaire/inscriptions/>

NOUVEAUTÉ POUR TOUS LES NIVEAUX : PRÉCISIONS SUR L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT A BOURSE

Toutes les informations en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Rencontrer les membres de l'équipe

Quel que soit le niveau de classe de l'élève, en cas de besoin, les familles pourront rencontrer les membres de l'équipe (infirmière, CPE, direction, intendance) à la demande pour préciser les informations formulées dans le dossier (santé, accompagnement particulier, handicap, etc.).

Demandes d'options facultatives

Les demandes d'options facultatives seront étudiées au regard du dossier scolaire de l'élève. Les critères de résultats, d'implication dans le travail et d'efforts seront particulièrement pris en compte. Les familles seront informées du positionnement de leur enfant sur liste principale ou sur liste d'attente.

Important : Le nombre de places étant limité, l'admission dans un enseignement facultatif se fera sur dossier.

Un enseignement optionnel choisi ne pourra pas être arrêté en cours d'année.

Journées de rentrée 2024

L'organisation de la rentrée scolaire sera disponible en téléchargement sur le site du lycée :

<http://www.lycee-valognes.fr/wp-content/uploads/lycee-cornat-organisation-rentree-2024-2025.pdf>

Manuels et fournitures scolaires

La liste des fournitures et des manuels scolaires sera disponible en téléchargement sur le site du lycée :

<http://www.lycee-valognes.fr/vie-scolaire/inscriptions/>

Une bourse aux livres aura lieu au lycée le mardi 9 juillet de 13h à 17h.

Une bourse aux livres « virtuelle » est également disponible sur ce lien.

Bonne fin d'année scolaire et à très bientôt,

Le proviseur,
Eric MALGORN

